

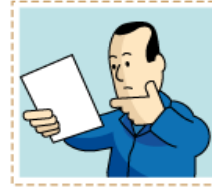
LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

Qu'est-ce que c'est ?

La Fiche de Données de Sécurité est un document réglementaire^① utilisé pour communiquer des informations détaillées de sécurité à propos des produits en complément de l'étiquette.

A quoi sert-elle ?

Rédigée en français, elle est transmise par le fournisseur lors de l'achat d'un produit. La FDS doit être communiquée au médecin du travail par le chef d'établissement afin d'assurer le suivi médical du personnel. Le salarié dispose de ces informations par l'étiquette sur le produit et une fiche de poste qui résume la FDS.



JE LIS

l'étiquette du produit et la FDS



JE M'ÉQUIPE



J'UTILISE

Les informations de la FDS sont de trois types :



Dangers pour l'utilisateur



Informations sur le produit



Conseils d'utilisation du produit en sécurité

Les 16 rubriques de la Fiche de Données de Sécurité (FDS) :



1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Coordonnées du fournisseur

Utilisations du produit

N° URGENCE : à appeler en cas de problème avec le produit



2. Identification des dangers / risques

Description des composants et leurs dangers pour l'homme



3. Composition/informations sur les composants

Liste des composants contribuant aux dangers



4. Premiers secours



5. Mesures de lutte contre l'incendie



6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel / de dispersion



7. Manipulation et stockage



8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle



9. Propriétés physiques et chimiques

Etat et caractéristique du produit (liquide, poudre, odeur...), inflammabilité ou explosivité du produit



10. Stabilité et réactivité de la substance/préparation : réactions dangereuses



11. Informations toxicologiques : effets sur la santé



12. Informations écologiques : effets sur l'environnement



13. Considérations relatives à l'élimination : traitement des déchets



14. Informations relatives au transport



15. Informations réglementaires : précisions pertinentes sur le produit ou un de ses composants

16. Autres données

Modifications de la FDS à moyen terme suite à un changement de réglementation :

RUBRIQUE 1 : Ajout du nom et de l'adresse email de la personne compétente pour la FDS

RUBRIQUES 2 et 3 : peuvent être inversées

RUBRIQUE 9 : Informations plus précises des effets sur l'homme et l'environnement selon les quantités utilisées

① Principaux textes réglementaires :

- Titre IV et Annexe II du règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement et du Conseil du 18/12/09
- Code du travail art. R4624-4 & R4411-73